

Arts plastiques

CHIFFRES CLÉS 2010

STATISTIQUES DE LA CULTURE



Ministère de la Culture et de la Communication

Secrétariat général



Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation

Département des études, de la prospective et des statistiques

CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

ACQUISITIONS PAR ACHATS

2008	Œuvres Unités	Artistes Unités	dont primo- bénéficiaires	Budget Milliers d'euros
Selon la Commission				
Total	635	261	99	3 138
Arts plastiques	256	161	56	2 323
Photographie	194	61	24	602
Arts décoratifs	185	39	19	213

Selon les catégories principales

	Œuvres Unités	Budget Milliers d'euros
Photographie	237	901
Objet	90	61
Dessin	60	375
Peinture	56	924
Mobilier	42	90
Œuvre en trois dimensions	34	337
Sculpture	27	191
Parure/vêtement	24	22
Textile	19	5
Image animée	14	163
Gravure	12	35
Luminaire	7	90
Arts de la table	3	5

Source : Cnap/DEPS

Le Cnap (Centre national des arts plastiques) est chargé des acquisitions d'œuvres et de leur diffusion dans les musées et institutions culturelles en France et à l'étranger.

COMMANDE PUBLIQUE

Millions d'euros

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Total	5,11	4,45	3,99	3,89	3,17	1,45	3,14	1,92	3,51	0,65
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total	4,54	2,64	3,29	2,78	2,81	1,30	3,28	3,15	3,08	3,09

Source : MCC/DAP/DEPS

Crédits consommés par le Centre national des arts plastiques (Cnap) et les services déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication.

FRÉQUENTATION DES STRUCTURES D'ART
CONTEMPORAIN SOUTENUES PAR LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Milliers d'unités

	2004	2005	2006	2007	2008
Total	1 283	1 500	1 672	1 830	2 597
Frac	564	596	606	803	e 1 250
Centres d'art	407	531	555	652	e 886
Jeu de Paume	103	167	201	194	275
Palais de Tokyo	209	206	310	181	186
<i>dont scolaires</i>	194	213	264	279	317
Frac	112	114	130	159	e 189
Centres d'art	76	84	99	93	e 117
Jeu de Paume	2	6	19	18	6
Palais de Tokyo	4	9	16	9	5

Source : MCC/DAP/DEPS

Les fréquentations des Frac (Fonds régionaux d'art contemporain) de Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, associés à des centres d'art, sont comptabilisées dans les Frac. Les fréquentations tiennent compte des expositions et événements dans et hors les murs, hors expositions internationales.
e : estimation.

FONDS RÉGIONAUX D'ART CONTEMPORAIN

SUBVENTIONS DE L'ÉTAT ET DES RÉGIONS

Milliers d'euros

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Total	6 926	8 227	8 540	8 746	10 390	10 916	10 172	11 451	11 942	11 804	12 356	13 770	13 931	14 976
État	2 936	3 742	3 680	4 162	4 926	4 757	5 182	6 093	6 220	5 768	5 519	6 117	6 151	6 524
Régions	3 991	4 485	4 860	4 585	5 464	6 159	4 990	5 358	5 722	6 036	6 837	7 653	7 780	8 452

Les subventions de l'État comprennent celles du ministère de la Culture et de la Communication et celles d'autres ministères.

Source : MCC/DAP/DEPS

ŒUVRES ACQUISES

	De 1982 à 2008	2008			De 1982 à 2008	2008	
		Œuvres acquises	Artistes concernés			Œuvres acquises	Artistes concernés
Total	23 396	662	323				
Alsace	1 144	35	18	Midi-Pyrénées	737	-	-
Aquitaine	956	14	11	Nord – Pas-de-Calais	1 136	57	24
Auvergne	357	28	11	Basse-Normandie	1 108	12	8
Bourgogne	633	40	5	Haute-Normandie	1 008	102	47
Bretagne	3 194	65	29	Pays de la Loire	1 099	47	34
Centre	3 180	52	12	Picardie	1 456	37	11
Champagne-Ardenne	728	17	13	Poitou-Charentes	781	30	20
Franche-Comté	463	11	9	Provence-			
Languedoc-Roussillon	1 001	34	24	Alpes-Côte d'Azur	843	16	12
Limousin	1 296	30	16	Rhône-Alpes	1 419	21	9
Lorraine	634	14	10	Martinique	67	-	-
				Réunion	156	-	-

Acquisitions par achats et dons.

Source : MCC/DAP/DEPS

BUDGETS DE DIFFUSION- FONCTIONNEMENT ET ACQUISITION

2008	Milliers d'euros
Total	16 883
Diffusion- fonctionnement	12 585
Ministère de la Culture	4 075
Autres ministères	98
Régions	7 002
Départements	243
Communes	286
Autres	881
Acquisition	4 298
Ministère de la Culture	2 351
Régions	1 591
Autres	356

Source : MCC/DAP/DEPS

CENTRES D'ART CONTEMPORAIN

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre (unités)	22	25	24	27	29	33	33	34	32	31	41	48	51	51
Montant (millions d'euros)	2,6	2,8	2,9	3,3	4,1	4,7	4,9	5,1	4,8	4,7	6,0	7,6	6,8	6,5

Subventions de la Délégation aux arts plastiques et des autres directions du ministère de la Culture et de la Communication.

Source : MCC/DAP/DEPS

Non compris 3 centres d'art photographique, le Studio national des arts contemporains du Fresnoy, la Villa Arson, le Jeu de Paume et le Palais de Tokyo.

En 2008, cinquante-quatre centres d'art répartis dans dix-neuf régions sont subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication. Ils développent des activités d'exposition, d'édition, de commande, de production d'œuvres, d'accueil d'artistes, de sensibilisation et de

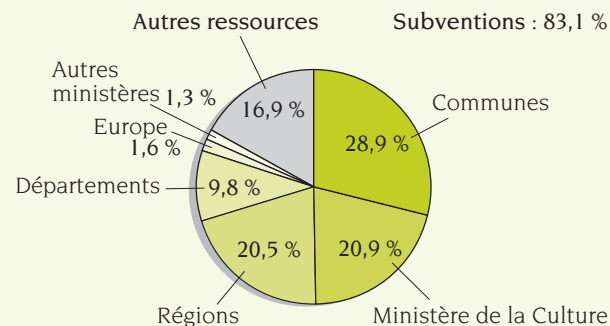
pédagogie prenant en compte toutes les formes d'expression plastique. Les centres d'art comprennent également le Studio national des arts contemporains du Fresnoy, la Villa Arson à Nice, le Jeu de Paume et le Site de création contemporaine du Palais de Tokyo à Paris.

BUDGET DES CENTRES D'ART EN 2008

32,5 millions d'euros

Concerne 54 centres dont les 3 centres d'art photographique

Source : MCC/DAP/DEPS



AIDES AUX GALERIES

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		
									Total	1 ^{re} exposition	1 ^{er} catalogue
Demandes (unités)	71	62	69	60	54	48	53	57	63	38	25
Aides accordées (unités)	27	23	27	19	18	27	26	27	30	15	15
Montant (milliers d'euros)	122	122	122	107	105	122	110	96	113	52	61

Aide à la première exposition et, depuis 1992, aide au premier catalogue.

Source : Cnap/DEPS

GALERIES D'ART

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de galeries (unités)	1 134	1 112	1 157	1 115	1 215	1 172	1 225	1 082	1 237	1 247	1 179	1 073
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	219,5	242,0	220,0	331,5	312,2	319,3	292,7	311,2	344,6	446,7	465,8	466,6

Chiffre d'affaires estimé à partir de la contribution des galeries d'art au régime de la sécurité sociale des artistes auteurs au taux de 3,3 % jusqu'en 2005 et de 1 % après cette date.

Source : Maison des artistes/DEPS

VENTES VOLONTAIRES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTES DE MOBILIER, D'ŒUVRES ET D'OBJETS D'ART

	Millions d'euros	
	2007	2008
Total	941,7	843,5
Mobilier, objets d'art du xx ^e siècle	260,4	178,3
Mobilier, objets d'art autres que du xx ^e siècle	180,3	167,3
Tableaux impressionnistes et modernes	138,5	139,9
Tableaux anciens	66,5	75,2
Joaillerie, orfèvrerie	72,4	69,6
Livres et manuscrits	58,1	52,7
Art d'Asie	41,6	29,0
Art primitif	23,8	19,5
Monnaies et médailles	8,4	11,9
Archéologie	13,5	9,1
Jouets anciens	9,3	8,6
Céramiques	9,4	8,0
Militaria	5,4	6,1
Timbres	2,5	5,7
Instruments de musique	4,5	4,0
Estampes	6,5	3,9
Autres ventes d'art	40,5	54,7

SVV : sociétés de vente agréées.

Ventes en « prix marteau », c'est-à-dire hors frais.

Source : CVV/DEPS

ÉVOLUTION DES VENTES TOTALES DES SVV

	Millions d'euros et unités	
	Ventes	Nombre de SVV
2003	1 736,4	355
2004	1 776,4	365
2005	1 948,6	367
2006	2 202,1	374
2007	2 221,8	381
2008	2 039,5	386*

Source : CVV/DEPS

Les ventes totales comprennent, en sus des ventes d'art, les autres types de ventes aux enchères soit les ventes de véhicules, vins, chevaux et divers.

* Y compris quelques sociétés en sommeil.

VENTES VOLONTAIRES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉES EN VENTES D'ART EN 2008

Millions d'euros

Chiffres
d'affaires

Sotheby's France	130,4
Christie's France	121,2
Artcurial – Briest	
– Poulain – F. Tajan	65,4
Tajan	43,9
Piasa	34,9
Million et associés	23,8
Claude Aguttes	20,1

Source : CVV/DEPS

ARTISTES PLASTICIENS

Au 31 décembre	2005	2006	2007	2008		Unités
	Total	Total	Total	Total	Hommes	
Total	33 806	37 857	42 131	44 917	24 481	20 436
Par activité						
Céramique	81	87	94	90	36	54
Dessin	1 170	1 265	1 361	1 438	831	607
Décoration	55	61	62	59	24	35
Dessin textile	759	816	875	885	98	787
Gravure	284	294	313	342	179	163
Graphisme	9 956	11 700	13 711	15 185	8 718	6 467
Illustration	2 706	2 949	3 237	3 350	1 987	1 363
Peinture	13 189	14 370	15 439	15 992	8 560	7 432
Œuvre de plasticien	2 280	2 733	3 168	3 488	1 613	1 875
Sculpture	3 205	3 452	3 712	3 919	2 379	1 540
Tapisserie	24	22	20	21	2	19
Vitrail	97	108	139	148	54	94
Par âge						
Moins de 30 ans	3 785	3 196	5 004	5 317	2 504	2 813
De 30 à 39 ans	9 844	11 146	12 606	13 707	7 356	6 351
De 40 à 49 ans	8 878	9 937	10 766	11 405	5 700	5 705
De 50 à 59 ans	7 226	8 438	8 854	9 427	5 434	3 993
60 ans et plus	4 073	5 140	4 846	5 061	3 487	1 574

Artistes cotisants (affiliés et assujettis) au régime de la sécurité sociale des artistes (y compris les artistes cotisants salariés, 5 625 artistes en 2008).

Non compris les artistes en début d'activité non cotisants (6 904 en 2008).

Source : Maison des artistes/DEPS

FRÉQUENTATION D'UNE GALERIE D'ART EN 2008

Sur 100 personnes de 15 ans et plus de chaque groupe sont allées :

	au moins une fois dans leur vie	au cours des douze derniers mois
Ensemble	39	15
Hommes	40	16
Femmes	38	14
15 à 19 ans	35	15
20 à 24 ans	47	17
25 à 34 ans	38	13
35 à 44 ans	41	15
45 à 54 ans	40	16
55 à 64 ans	44	19
65 ans et plus	34	10
Aucun diplôme, CEP	25	6
CAP, BEP	33	9
BEPC	43	13
Bac	50	19
Bac + 2 ou + 3	59	26
Bac + 4 et plus	80	45
Élève, étudiant	46	21
Communes rurales	30	8
Moins de 20 000 hab.	35	10
20 000 à 100 000 hab.	38	12
100 000 hab. et plus	45	18
Paris <i>intra-muros</i>	66	46
Reste de l'agglomération parisienne	43	19

Source : MCC/DEPS

ACTIVITÉS D'ARTS PLASTIQUES PRATIQUÉES EN AMATEUR EN 2008

Sur 100 personnes de 15 ans et plus de chaque groupe ont pratiqué :

	Dessin	Peinture, sculpture ou gravure	Poterie, céramique, reliure ou un autre artisanat d'art
Ensemble	14	9	4
Hommes	14	7	2
Femmes	15	12	6
15 à 19 ans	41	14	2
20 à 24 ans	30	19	5
25 à 34 ans	18	12	6
35 à 44 ans	12	9	6
45 à 54 ans	10	8	4
55 à 64 ans	8	7	4
65 ans et plus	4	5	2
Aucun diplôme, CEP	6	4	2
CAP, BEP	14	10	4
BEPC	13	6	4
Bac	15	13	6
Bac + 2 ou + 3	14	12	7
Bac + 4 et plus	19	14	6
Élève, étudiant	40	18	4
Communes rurales	11	7	3
Moins de 20 000 hab.	12	10	4
20 000 à 100 000 hab.	16	10	3
100 000 hab. et plus	16	11	5
Paris <i>intra-muros</i>	22	13	4
Reste de l'agglomération parisienne	15	9	5

Source : MCC/DEPS

POUR
EN
SAVOIR
PLUS

SOURCES ET DÉFINITIONS

Le **Centre national des arts plastiques (Cnap)** a pour mission de soutenir et promouvoir la création contemporaine dans tous les domaines liés aux arts visuels. Il est chargé, pour le compte de l'État, de l'acquisition d'œuvres, après avis de trois commissions consultatives, et de leur diffusion dans les musées et les institutions culturelles en France et à l'étranger. Ces achats sont portés à l'inventaire du **Fonds national d'art contemporain (Fnac)** dont il assure la garde et la gestion. Il met en œuvre la politique de la **Commande publique nationale** qui contribue à l'enrichissement du patrimoine et à l'embellissement des espaces publics par des commandes à des artistes sur un thème ou pour un lieu déterminé. Depuis 1992, les mesures de déconcentration en ont modifié profondément le mode de fonctionnement : les commandes liées à un lieu proviennent de la demande de partenaires, généralement des collectivités locales. Après une étude préalable financée par l'État et commandée à l'artiste, la réalisation est

cofinancée par les différents partenaires et peut faire appel au mécénat.

Les **Fonds régionaux d'art contemporain (Frac)** résultent d'une initiative de l'État qui a proposé aux régions de mettre en commun des crédits pour constituer, au plan régional, des collections d'art contemporain et de mener des actions de sensibilisation. Des associations servent en général de support aux actions des Frac. Les Frac de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes sont actuellement associés à des centres d'art.

Le **chiffre d'affaires des galeries** d'art peut être estimé à partir de leurs contributions au régime de sécurité sociale des artistes géré par la Maison des artistes. En effet, la part employeur versée à cet organisme est proportionnelle au chiffre d'affaires réalisé ou aux commissions perçues sur la vente d'œuvres d'art. Le taux est de 1 % depuis l'année 2006 (3,3 % pour les années antérieures) appliqué à 30 % du prix de vente des œuvres et, en cas de vente à la commission, du montant de la commission.

L'année 2003 est la première année durant laquelle le marché des **ventes volontaires de meubles aux enchères publiques** s'est développé dans le cadre défini par la loi du 10 juillet 2000. C'est le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, autorité de régulation, qui rend compte de cette activité dans son rapport

annuel. N'ont été retenues que les catégories concernant le marché de l'art.

Les **artistes plasticiens** bénéficient d'un régime spécifique de sécurité sociale géré par la Maison des artistes, organisme agréé par l'État pour la gestion de la branche des arts graphiques et plastiques du régime obligatoire de sécurité sociale des artistes auteurs. Le nombre d'artistes cotisants permet une estimation du nombre des artistes ; ils peuvent être soit affiliés c'est-à-dire cotisants et assurés sociaux au titre du régime (52 % du total), soit assujettis, soumis aux cotisations et non-assurés sociaux du régime.

Les données relatives à la **fréquentation des galeries et aux activités d'arts plastiques pratiqués en amateur** proviennent de l'enquête sur les Pratiques culturelles des Français réalisée par le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication. Menée auprès de 5 004 individus et représentative des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France, elle s'est déroulée du 29 novembre 2007 au 10 février 2008.

Centre national des arts plastiques (Cnap) – www.cnap.fr
Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (CVV) – www.conseildesventes.fr

Maison des artistes – www.secuartsgraphiquesetplastiques.org

Ministère de la Culture et de la Communication – Délégation aux arts plastiques (MCC/Dap) – www.culture.gouv.fr

Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques – www.culture.gouv.fr/deps

RÉFÉRENCES

- *Bilan d'activité 2008*, Cnap, 2009.
- François ROUET, *Les entreprises du commerce du marché de l'art*, « Culture chiffres », 2009-4, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, avril 2009.
- Olivier DONNAT, *les Pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique, enquête 2008*, Paris, La Découverte/ministère de la Culture et de la Communication, 2009 et www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr
- *Peintres, graphistes, sculpteurs... les artistes affiliés à la Maison des artistes en 2005*, « Culture chiffres » 2007-6, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques.
- *Les ventes publiques en France, rapport d'activité 2008*, Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, La Documentation française, 2009.